

LOGEMENTS

Le crédit de 250 millions de francs du Conseil fédéral ne satisfait personne



ARCHIVES DAVID MARCHON

Le Conseil fédéral veut encourager la construction de logements d'utilité publique avec un crédit 250 millions de francs, mais à condition que le peuple refuse une initiative pour des logements abordables. La proposition est mal accueillie par les locataires et la gauche. Propriétaires et partis bourgeois ne sont pas non plus satisfaits. Le texte de l'Association suisse des locataires (Asloca), «Davantage de logements abordables», veut inciter la Confédération et les cantons à encourager davantage la construction d'habitations à loyer modéré. L'initiative demande qu'au moins 10% des nouveaux logements soient déclarés d'utilité publique. Si le peuple refuse aussi le texte, le Conseil fédéral octroiera un crédit-cadre de 250 millions qui devra alimenter, durant dix ans, le fonds allouant des prêts pour la construction, la rénovation ou l'acquisition de logements à loyer modéré. Avec sa proposition, dont la réalisation dépendra de la volonté populaire, il fait pression sur les initiateurs, le Parlement et la population, écrit l'association alémanique des locataires, qui dénonce une forme de chantage. ● ATS